



Published on *LNC.nc* | *Les Nouvelles Calédoniennes, le Journal de Nouvelle Calédonie*  
(<https://www.lnc.nc>)

Accueil > [Nouvelle Calédonie](#) > [Société](#) > Alcool : la FINC fait ses propositions > Alcool : la FINC fait ses propositions

## SOCIETE

[Alcool : la FINC fait ses propositions](#) <sup>[1]</sup>

| Créé le 21.12.2017 à 04h25 | Mis à jour le 21.12.2017 à 04h25

La FINC a dévoilé le contenu des propositions qu'elle a faites au Congrès dans le cadre de la réunion des commissions santé et réglementation économique et fiscale relative à l'augmentation des taxes alcool. La fédération des industries a rappelé son souhait « que des mesures soient votées d'ici la fin de l'année pour travailler sur le fond du problème et de manière pérenne, en agissant sur trois volets ». Volets qu'elle estime « indissociables » et qu'elle décline ainsi : prévention-éducation, répression-réglementation et un dernier volet fiscal comprenant une augmentation progressive des taxes pour contribuer au financement direct des deux premiers volets. Ainsi, selon la FINC, ces 20 % d'augmentation pourraient être réparties sur quatre ans : un tiers février 2018, un tiers en février 2020 et un dernier tiers en 2022.

En outre, la FINC demande donc « la présentation au Congrès d'un plan de prévention-éducation-répression ambitieux, adapté, concerté, chiffré et voté en même temps que la mesure fiscale afin d'assurer la cohérence globale des actions et envoyer un message clair aux Calédoniens » ainsi que « la création d'un fonds de prévention qui soit bénéficiaire de 100 % des recettes liées à l'augmentation des taxes. »

**Source URL:** <https://www.lnc.nc/article/pays/societe/alcool-la-finc-fait-ses-propositions>

### Links

[1] <https://www.lnc.nc/article/pays/societe/alcool-la-finc-fait-ses-propositions>